

0320563N
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE CARNOT
7 CHEMIN RETHOURIE
32000 AUCH
Tel : 0562619200

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 24
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/11/2020

Réuni le : 10/12/2020

Sous la présidence de : Isabelle Dubord

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2021

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 4

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubord

Prénom : Isabelle

Signé le: 14/12/2020 16:10:26

0320563N
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE CARNOT
7 CHEMIN RETHOURIE
32000 AUCH
Tel : 0562619200

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 25

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/11/2020

Réuni le : 10/12/2020

Sous la présidence de : Isabelle Dubord

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration valide à l'unanimité les conventions 2021

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubord

Prénom : Isabelle

Signé le: 14/12/2020 16:10:29

0320563N
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE CARNOT
7 CHEMIN RETHOURIE
32000 AUCH
Tel : 0562619200

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 26

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/11/2020

Réuni le : 10/12/2020

Sous la présidence de : Isabelle Dubord

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration valide à l'unanimité les contrats 2021

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubord

Prénom : Isabelle

Signé le: 14/12/2020 16:10:31

0320563N
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE CARNOT
7 CHEMIN RETHOURIE
32000 AUCH
Tel : 0562619200

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur du Conseil d'administration

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 27
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 30/11/2020
Réuni le : 10/12/2020
Sous la présidence de : Isabelle Dubord
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur du conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :
le conseil d'administration approuve son règlement intérieur

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Dubord
Prénom : Isabelle
Signé le: 14/12/2020 16:12:01

0320563N
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE CARNOT
7 CHEMIN RETHOURIE
32000 AUCH
Tel : 0562619200

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 28
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/11/2020

Réuni le : 10/12/2020

Sous la présidence de : Isabelle Dubord

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 09/12/2020

Sur la :

1^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;
 2^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Validation de l'emploi de la DGH 2020 2021

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubord

Prénom : Isabelle

Signé le: 14/12/2020 16:12:16

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

0320563N
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE CARNOT
7 CHEMIN RETHOURIE
32000 AUCH
Tel : 0562619200

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 29
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 30/11/2020
Réuni le : 10/12/2020
Sous la présidence de : Isabelle Dubord
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration valide à l'unanimité l'avenant n°1 à la convention constitutive de groupement de commandes pour les travaux de laverie.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubord
Prénom : Isabelle
Signé le: 14/12/2020 16:12:19

0320563N
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE CARNOT
7 CHEMIN RETHOURIE
32000 AUCH
Tel : 0562619200

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 30

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/11/2020

Réuni le : 10/12/2020

Sous la présidence de : Isabelle Dubord

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

Le conseil d'administration est compétent pour autoriser le chef d'établissement à signer tous les contrats et conventions (liste présentée aux membres).

Toutefois, le conseil d'administration peut déléguer cette compétence pour les marchés publics à procédure adaptée.

Une délégation est demandée afin que le chef d'établissement puisse signer les marchés dont l'incidence est annuelle

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubord

Prénom : Isabelle

Signé le: 14/12/2020 16:12:21

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

0320563N
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE CARNOT
7 CHEMIN RETHOURIE
32000 AUCH
Tel : 0562619200

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 31

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/11/2020

Réuni le : 10/12/2020

Sous la présidence de : Isabelle Dubord

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration valide à l'unanimité les tarifs 2021

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubord

Prénom : Isabelle

Signé le: 14/12/2020 16:12:23

0320563N
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE CARNOT
7 CHEMIN RETHOURIE
32000 AUCH
Tel : 0562619200

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : DON A L'ASSOCIATION SPORTIVE DE CARNOT

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 32
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 30/11/2020
Réuni le : 10/12/2020
Sous la présidence de : Isabelle Dubord
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration VALIDE UN DON DE 5 500 € A L'ASSOCIATION SPORTIVE DE CARNOT

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Sur proposition du chef d'établissement, le Conseil d'administration valide un don de 5 500 € à l'association sportive du Collège Carnot pour l'année 2021.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubord

Prénom : Isabelle

Signé le: 14/12/2020 16:12:26

0320563N
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE CARNOT
7 CHEMIN RETHOURIE
32000 AUCH
Tel : 0562619200

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 33

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/11/2020

Réuni le : 10/12/2020

Sous la présidence de : Isabelle Dubord

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à EN NORMANDIE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le projet pédagogique et le budget prévisionnel du voyage en Normandie prévu du 10 au 14 mai 2021 pour 2 classes de 3ème.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubord

Prénom : Isabelle

Signé le: 14/12/2020 16:12:28

0320563N
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE CARNOT
7 CHEMIN RETHOURIE
32000 AUCH
Tel : 0562619200

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 34

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/11/2020

Réuni le : 10/12/2020

Sous la présidence de : Isabelle Dubord

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorisation de signature convention ARS/IME La Convention/ADSEA 32 pour transmission aux autres signataires

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubord

Prénom : Isabelle

Signé le: 14/12/2020 16:12:31

0320563N
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE CARNOT
7 CHEMIN RETHOURIE
32000 AUCH
Tel : 0562619200

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 35
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/11/2020

Réuni le : 10/12/2020

Sous la présidence de : Isabelle Dubord

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à EN PROVENCE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le projet pédagogique et le budget prévisionnel 2021 du voyage scolaire en Provence pour 2 classes de 3ème et la classe de 4ème latin du 09 au 14 mai 2021.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubord

Prénom : Isabelle

Signé le: 14/12/2020 16:13:07